



Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2017 et bilan des actions 2016

Soumis à l'Office des personnes handicapées du Québec - Février 2017

Mot du maire

Les municipalités sont les premiers acteurs dans la qualité de vie de leurs résidents. Comme gouvernement de proximité, nous avons la responsabilité de tenir compte des besoins de tous nos résidents incluant ceux des personnes handicapées.

Depuis 2007, la Ville de Saint-Lazare dépose son Plan d'action à l'égard des personnes handicapées qui vise à mettre en place des mesures concrètes afin de réduire les obstacles à leur participation sociale, une démarche exigée par [l'article 61.1 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale](#). Exceptionnellement cette année toutefois, puisque la Ville n'a pas officiellement déposé son plan 2016 auprès de l'Office, le Plan d'action 2017 comprend rétroactivement les actions réalisées en 2016 en plus de celles envisagées en 2017.

En 2016, l'équipe municipale a non seulement planché sur les actions prévues au plan d'action 2015 mais également planché sur les actions incluses au **Plan triennal d'action 2016-2018 de la Politique familiale municipale (PFM) et Municipalité amie des aînés (MADA) lesquels ont été adoptés le 5 avril 2016**. Lors de l'élaboration de la PFM/MADA 2014-2016, la Ville a tenu compte des demandes formulées par les personnes handicapées, et celles représentant celles-ci, lors d'une consultation publique et de sondages.

Mes collègues du conseil municipal et moi sommes conscients des défis de rendre accessible tous les aspects de la vie municipale, mais sommes tous engagés dans l'atteinte des objectifs et des échéanciers. En 2016, de nombreuses actions ont été réalisées sous les volets « Transports, sécurité publique et mobilité » et « Loisirs, vie communautaire, saines habitudes de vie et accessibilité » en tenant compte des personnes handicapées. Nous en sommes d'ailleurs très fiers. Les personnes

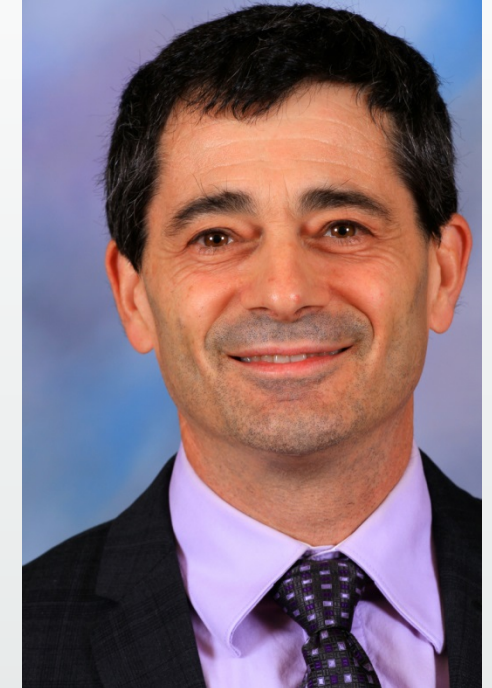
handicapées sont incluses dans toutes nos décisions, que ce soit dans la mise à niveau ou la construction de nouvelles infrastructures publiques, l'achat d'équipements, d'accessoires ou la prestation de services.

En 2017, le Conseil souhaite mettre l'emphase sur les obstacles liés à l'accès aux infrastructures de loisirs, aux activités et aux événements, et à faire connaître les services accessibles. La reconstruction et la réfection de plusieurs édifices municipaux au cours des dernières années ne nous pas permis de faire la promotion de sites accessibles. D'autres réfections seront nécessaires dans les années à venir pour rendre nos bâtiments accessibles, je pense entre autres aux édifices du Parc nature les Forestiers-de-Saint-Lazare. En 2017, le Conseil souhaite aussi sensibiliser les employés municipaux et les commerces aux réalités quotidiennes auxquelles font face les personnes handicapées afin qu'ils puissent en tenir compte dans toutes leurs décisions et développer le réflexe de l'accessibilité.

Nos employés auront la chance d'emménager dans le nouvel hôtel de ville au printemps. Nos nouveaux locaux nous permettront aussi d'offrir un endroit plus attrayant pour tout travailleur handicapé qui souhaiterait poursuivre une carrière à la Ville de Saint-Lazare.

Dès 2018, nous envisageons apporter des correctifs supplémentaires aux édifices municipaux existants et aux outils de communication afin de rendre nos informations plus accessibles.

La Ville de Saint-Lazare est une ville verte, reconnue pour son charme champêtre et son souci de préserver l'environnement mais elle est également soucieuse d'offrir une qualité de vie exceptionnelle permettant l'épanouissement de tous ses résidents afin qu'ils puissent jouer un rôle de premier plan dans la communauté.



A handwritten signature in black ink, which appears to read 'Robert Grimaudo'. The signature is fluid and cursive.

Robert Grimaudo
Maire de la Ville de Saint-Lazare

Portrait de l'organisation

Située en Montérégie à 23 km de la frontière Ontarienne, la Ville de Saint-Lazare, qui s'étale sur une superficie de 67,58 km², est limitée par les municipalités de Vaudreuil-Dorion, Les Cèdres, Saint-Clet, Sainte-Marthe et Hudson. Son emplacement est privilégié de par sa proximité à un carrefour autoroutier donnant accès aux autoroutes 20, 30 et 40.

La population de Saint-Lazare (2017) se situe aux environs de 19 913 habitants, 2^e en importance dans le comté de Soulanges, après Vaudreuil-Dorion. Elle est composée de 50% de francophones, 45% d'anglophones et 5% d'allophones. Ce sont également près de 70% des habitants qui se considèrent bilingues selon les données de Statistiques Canada (2011). Les jeunes, omniprésents sur le territoire, représentent, à eux seuls, 32% de la population.

Selon Statistiques Québec (2006), 1 700 personnes vivent avec une forme d'incapacité à Saint-Lazare. Le plus grand nombre se situant chez les personnes âgées entre 25 et 44 ans (625), suivi par les 45 à 64 ans (490), d'où l'importance d'élaborer des stratégies pour assurer leur participation active dans la communauté.

L'équipe municipale est composée de 149 employés, dont 81 employés permanents et 68 employés saisonniers et à temps partiel (incluant les pompiers et les surveillants). La Ville embauche près d'une soixantaine d'étudiants pour son camp d'été.



Groupes d'âge	Hommes	Femmes	Total
0 à 4 ans	10	5	15
5 à 14 ans	75	40	115
15 à 24 ans	50	45	95
25 à 44 ans	300	325	625
45 à 64 ans	255	235	490
65 à 74 ans	95	85	180
75 ans et plus	85	95	180
TOTAL	870	830	1700

Clientèle vivant avec une forme d'incapacité (STATCAN 2006)

Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale

Selon la Loi, toute municipalité locale comptant au moins 15 000 habitants est assujettie à cette loi.

Qu'est-ce qu'une personne handicapée ?

- « Toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes. »
- Cette définition s'applique à tout individu, femme ou homme, ayant une déficience. Il peut s'agir d'un enfant, d'un adulte ou d'une personne âgée.
- En ce qui a trait à l'incapacité, elle peut être motrice, intellectuelle, de la parole ou du langage, visuelle, auditive ou associée à d'autres sens. Elle peut être reliée à des fonctions organiques, ou encore, liée à un trouble du spectre de l'autisme ou à un trouble grave de santé mentale. Notons que cette définition permet l'inclusion des personnes ayant des incapacités significatives épisodiques ou cycliques.



Qu'est-ce qu'un obstacle ?

- Un obstacle est tout ce qui empêche une personne handicapée de participer pleinement à toutes les facettes de la société en raison de son handicap. S'entend notamment d'un obstacle physique ou architectural, d'un obstacle au niveau de l'information ou des communications, d'un obstacle comportemental, d'un obstacle technologique, d'une politique ou d'une pratique. Les personnes ayant une déficience ou une limitation font face à des obstacles presque partout : à la maison, au travail, à l'école, dans les parcs, dans les établissements publics, dans la rue, au cinéma, dans les magasins, dans les restaurants, etc. Cette définition s'applique à tout individu, femme ou homme, ayant une déficience. Il peut s'agir d'un enfant, d'un adulte ou d'une personne âgée.
- En ce qui a trait à l'incapacité, elle peut être motrice, intellectuelle, de la parole ou du langage, visuelle, auditive ou associée à d'autres sens. Elle peut être reliée à des fonctions organiques, ou encore, liée à un trouble du spectre de l'autisme ou à un trouble grave de santé mentale. Notons que cette définition permet l'inclusion des personnes ayant des incapacités significatives épisodiques ou cycliques.

Accessibilité aux bâtiments municipaux existants et nouveaux

Édifices	Obstacles	Actions complétées en 2016	Envisagées en 2017
Ateliers municipaux	Accessibilité du stationnement	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Stationnement pavé ▪ Trottoirs abaissés ▪ Cases de stationnement aménagées 	
Bibliothèque et centre communautaire	Accessibilité au bâtiment et certains mobiliers	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fontaine d'eau remplacée ▪ Fauteuils roulants pour les déplacements (1 pour enfant, 1 pour adulte) achetés et disponibles sur place 	<p>Faire analyser la modification des portes d'entrée extérieures (portes doubles), les seuils de portes, l'ajout de dispositifs d'ouvre-portes automatiques, la chute à livres extérieure, la boîte aux lettres extérieure par un architecte et le Centre Montérégien en Réadaptation et demander des prix pour la mise à niveau en 2018. Apporter les correctifs réalisables en 2017.</p> <p>Élaborer une procédure pour le prêt des fauteuils roulants achetés en 2016.</p>
Caserne	Plans et devis de la nouvelle construction limités au code du bâtiment	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Stationnement pavé ▪ Trottoirs abaissés ▪ Cases de stationnement aménagées ▪ Toilettes accessibles ▪ Entrée principale au niveau du sol ▪ Cases de stationnement aménagées ▪ Haut-parleur extérieur pour assistance 	



Accessibilité aux bâtiments municipaux existants et nouveaux

Édifices	Obstacles	Actions complétées en 2016	Envisagées en 2017
Chalet Bédard <i>Parc municipal</i>	Accessibilité aux toilettes de l'extérieur et de l'intérieur Accessibilité à la maison des jeunes		Faire analyser l'accès aux toilettes, le sens des portes, le seuil des portes, la fontaine d'eau et l'accès à la maison des jeunes de l'extérieur par un architecte et le Centre Montérégien en Réadaptation et demander des prix pour la mise à niveau en 2018. Apporter les correctifs réalisables en 2017.
Chalet Westwood <i>Parc municipal</i>	Accessibilité aux toilettes de l'extérieur et de l'intérieur		Faire analyser l'accès aux toilettes, le sens des portes, le seuil des portes, la fontaine d'eau et l'accès de l'extérieur par un architecte et le Centre Montérégien en Réadaptation et demander des prix pour la mise à niveau en 2018. Apporter les correctifs réalisables en 2017.
Hôtel de ville	Plans et devis de la nouvelle construction limités au code du bâtiment		Évaluation de l'accessibilité des plans et devis par le Centre Montérégien de Réadaptation (CMR) pour assurer l'accessibilité.
Pavillon d'accueil <i>Parc nature</i> <i>Les Forestiers-de Saint-Lazare</i>	Déplacements	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fauteuils roulants pour les déplacements (1 pour enfant, 1 pour adulte) achetés et disponibles 	Installer des tapis d'hiver sécurisés pour éviter les chutes (soit au moyen de rubans adhésifs, de rebords caoutchoutés ou d'ancrages).
Piscine <i>Parc nature</i> <i>Les Forestiers-de Saint-Lazare</i>	Plans et devis de la réfection du bâtiment limités au code du bâtiment	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Dispositif d'ouvre-porte automatique à la porte d'entrée principale installé ▪ Toilettes accessibles (réfection complète) 	Faire analyser l'accès principal au bâtiment, la modification de la porte d'accès arrière vers la piscine et le seuil des portes par un architecte et le Centre Montérégien en Réadaptation et demander des prix pour la mise à niveau en 2018. Apporter les correctifs réalisables en 2017.



Accessibilité aux infrastructures de loisirs, aux activités et aux événements

Édifices	Obstacles	Actions complétées en 2016	Envisagées en 2017
Activités et festivals	<p>Entrée payante pour les accompagnateurs</p> <p>Places assises et de stationnement à proximité</p> <p>Accès aux toilettes chimiques et lavabos adaptés lors de tous les événements</p>	<ul style="list-style-type: none"> Gratuité offerte aux accompagnateurs lors d'activités organisées par la ville et au parc nature et au complexe sportif Places réservées dans les estrades, aux entrées et sorties de secours Places de stationnement réservées en marge des événements Location de karts pour les déplacements vers et entre les sites Location d'autobus Transbus avec offre adaptée 	<p>Demander une évaluation du festival par le Centre Montérégie en Réadaptation (CMR) pour une mise à niveau en 2018.</p> <p>Élaborer une procédure pour le prêt des fauteuils roulants achetés en 2016.</p> <p>Demander des prix pour louer des toilettes accessibles lors de tous nos événements: Cyclo-Tour, Festival au galop, course de boîtes à savon, Saint-LazARTS dans le parc, Fête Nationale – parade, Fête du Canada, Je bouge avec mon doc, etc.</p>
Art et culture	<p>Postes Internet non-accessibles à la bibliothèque</p> <p>Offres de loisirs méconnus et nouveautés accessibles</p>	<ul style="list-style-type: none"> Livres numériques achetés : 153 titres de livres numériques en anglais et 123 titres en français Promotion des collections adaptées au moyen des outils de communication de la ville 	<p>Faire analyser la modification des postes Internet actuels, demander des prix et apporter les correctifs réalisables en 2017.</p>
Camp de jour	<p>Prestation des soins pour les jeunes bénéficiaires du programme d'accompagnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> Aménagement d'un local de ressourcement 	<p>Location d'un lève-personne pour la période estivale aux fins de faciliter les soins d'hygiène pour les enfants portant des couches.</p>



Accessibilité aux infrastructures de loisirs, aux activités et aux événements



Édifices	Obstacles	Actions complétées en 2016	Envisagées en 2017
Jardin communautaire	Jardinets non-accessibles		Aménager 4 jardinets surélevés, les sentiers pour s'y rendre et accéder aux accessoires du cabanon.

Accessibilité aux infrastructures de loisirs, aux activités et aux événements



Édifices	Obstacles	Actions complétées en 2016	Envisagées en 2017
Parcs, terrains sportifs et mobilier urbain	Accessibilité au site et aux terrains		<p>Parcs St-Robert et Westwood Paver le stationnement. Aménager les cases de stationnement. Aménager un sentier vers les terrains.</p>
	Accessibilité à des équipements de loisir adaptés dans les secteurs domiciliaires		<p>Modules de jeux et mobiliers de parcs : Cartographier l'emplacement et le type d'attention particulière que nécessitent les personnes sur le registre des personnes vulnérables afin d'optimiser le remplacement d'équipements de loisirs et du mobilier urbain par des équipements et du mobilier adaptés aux endroits prioritaires sur le territoire.</p>
	Modules de jeux non-adaptés		<p>Accessibilité aux toilettes chimiques adaptées l'hiver: Évaluer la possibilité d'installer des toilettes adaptées en période hivernale là où des patinoires et des anneaux de glace sont aménagés (Parc Vallée-Chaline, Parc Frontenac, Parc Grand-Pré, Parc Brazeau, Parc Bédard, Parc Cedarbrook, Parc Westwood 1 et 2, Parc Saddlebrook, Parc St-Robert, Parc nature).</p>
	Accessibilité aux toilettes l'été comme l'hiver		

Accessibilité aux infrastructures de loisirs, aux activités et événements

Édifices	Obstacles	Actions complétées en 2016	Envisagées en 2017
Piscine <i>Parc nature</i> <i>Les Forestiers-de Saint-Lazare</i>	Accessibilité à la piscine	Achat de vestes de flottaison adaptées pour divers poids pour permettre de maintenir la tête hors de l'eau (18-30 lbs; 30-40 lbs; 40-90 lbs; 90-190 lbs)	Achat d'un lève-personne pour permettre aux personnes handicapées et à mobilité réduite d'accéder à la piscine
	Accessoires et mobilier adaptés	Achat d'une table de pique-nique adaptée	Achat d'accessoires parent-enfant pour la piscine
	Température de l'eau	Achat d'une rampe d'accès pour la piscine pour permettre une entrée progressive dans la piscine	Ajout de plages horaires parent-enfant avec eau plus chaude



Accessibilité aux infrastructures de loisirs, aux activités et aux événements

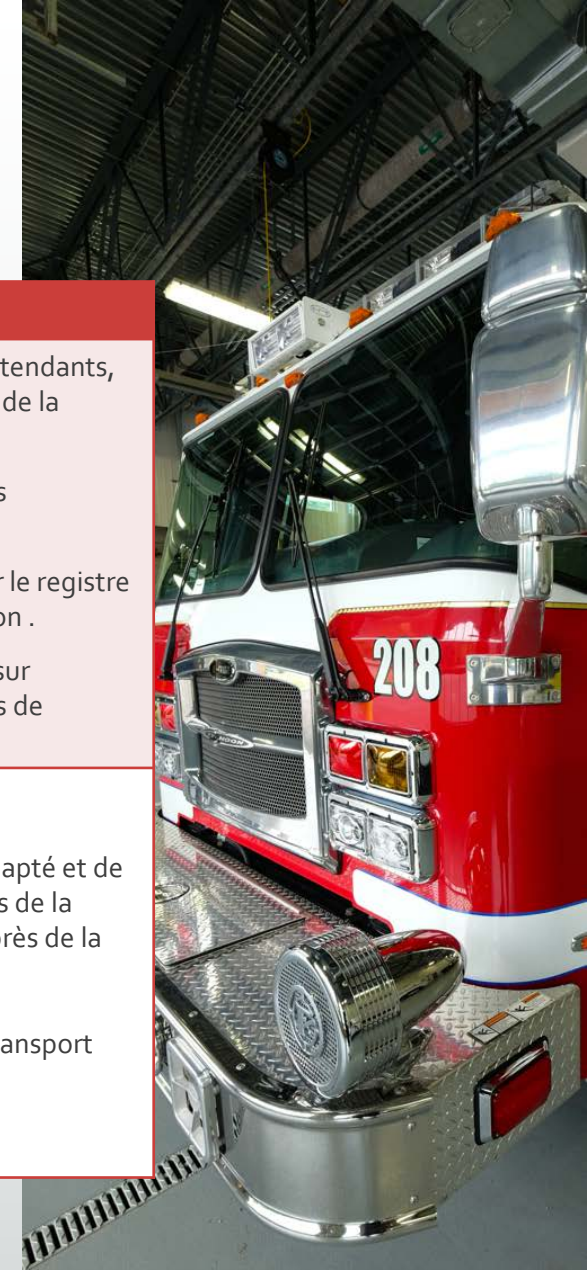


Édifices	Obstacles	Actions complétées en 2016	Envisagées en 2017
<p>Sentiers récréatifs <i>Parc nature Les Forestiers-de Saint-Lazare</i></p>	<p>Déplacements</p>	<p>Achat de fauteuils roulants de plage à grosses roues.</p> <p>Achat de ski-Vel (skis pour fauteuil roulant pour permettre les randonnées dans la neige.</p> <p>Déneigement des sentiers récréatifs (20 km) : pour les déplacements actifs et sur roues.</p>	<p>Élaborer une procédure de prêt des équipements.</p>



Accessibilité au transport, sécurité publique et mobilité

Sujet	Obstacles	Actions complétées en 2016	Envisagées en 2017
Sécurité des personnes en milieu résidentiel	<p>Adaptation des mesures d'urgence</p> <p>Mises à jour du registre des personnes nécessitant une attention particulière (PNAP)</p> <p>Registre PNAP méconnu</p>	<ul style="list-style-type: none"> Visite personnalisée de 1064 domiciles par le Service de sécurité incendie. Vingt-deux (22) personnes supplémentaires inscrites au registre PNAP pour un total de 58. Plan des mesures d'urgence adapté en fonction des informations contenues au registre PNAP – en continu Achat de deux (2) défibrillateurs pour la Coopérative d'habitation les Retraités de Saint-Lazare 	<p>Installation de pictogrammes (malentendants, malvoyants, autres) selon les besoins de la clientèle identifiée au registre PNAP.</p> <p>Poursuite du programme de visite des domiciles.</p> <p>Promotion du registre afin de bonifier le registre au moyen des outils de communication .</p> <p>Formation des locataires de la Coop sur l'utilisation des défibrillateurs et cours de premiers soins.</p>
Transport adapté et autres	<p>Déplacement des personnes vulnérables en cas d'urgence</p> <p>Déplacement régulier</p> <p>Service de transport adapté méconnu</p>	<ul style="list-style-type: none"> Transport au centre d'hébergement municipal en cas d'urgence ou de situations de danger (froid extrême, chaleur extrême, pannes électriques, etc.) pour les personnes incapables de se déplacer Transport adapté : renouvellement de la cotisation Promotion de l'information : sur le transport adapté 	<p>Promouvoir le service de transport adapté et de transport en mesure d'urgence auprès de la communauté et particulièrement auprès de la clientèle inscrite au registre PNAP.</p> <p>Renouvellement de la cotisation au transport adapté.</p>



Communication, information et sensibilisation



Sujets	Obstacles	Actions complétées en 2016	Envisagées en 2017
Services accessibles	<p>Bâtiments désuets</p> <p>Bâtiments en construction</p> <p>Outils et événements non-accessibles</p>		<p>Promouvoir les services et les équipements accessibles dans les différents bâtiments municipaux récemment construits ou rénovés au moyen des outils de communication de la ville, de pictogrammes sur les édifices et de plumes publicitaires lors d'événement</p>
Consultation de la clientèle		<p>Création d'un comité de suivi permanent de la Politique familiale municipale et Municipalité amie des aînés – afin d'assurer le suivi du plan d'actions – incluant le volet des personnes handicapées</p>	<p>Comité de suivi en continu</p>
Sensibilisation	<p>Manque de sensibilisation et de compréhension de l'accessibilité</p>	<p>Promotion de la Semaine Québécoise des personnes handicapées et de la journée internationale des handicapés au moyen des outils de communication de la ville</p>	<p>Présentation de l'OPHQ au conseil et à la direction</p> <p>Campagne de sensibilisation auprès des employés municipaux (visites de terrain en fauteuil roulant)</p> <p>Création d'un comité de sensibilisation auprès des commerces</p> <p>Élaboration d'un guide de sensibilisation auprès des commerces</p>

Ressources humaines



Sujets	Obstacles	Actions complétées en 2016	Envisagées en 2017
Emplois	L'accessibilité des emplois		Promouvoir les offres d'emploi auprès des personnes handicapées dès que l'hôtel de ville sera ouvert.

Responsables de la mise en œuvre du plan d'action

Les membres responsables de la mise en œuvre du plan d'action sont :

- Serge Tremblay, directeur général
- Brigitte Asselin, conseillère municipale sur le comité de suivi de la PFM / MADA
- Lise Jolicoeur, conseillère municipale sur le comité de suivi de la PFM / MADA
- Daniel Boyer, directeur du service de la sécurité incendie et de la sécurité publique
- Patrick Descheneaux, directeur des services techniques et des travaux publics
- Jean Lacroix, directeur du service de l'urbanisme et de l'environnement
- Chantal Latreille, directrice adjointe du service des loisirs et de la vie communautaire
- Danielle Tremblay, directrice des ressources humaines
- Geneviève Hamel, directrice du service des communications

Personne nommée à titre de responsable du plan d'action :

Geneviève Hamel

Directrice du service des communications

1960, chemin Sainte-Angélique

Saint-Lazare (Québec) J7T 3A3

450 424-8000, poste 246

ghamel@ville.saint-lazare.qc.ca

